

Didier GUIMBAIL, Prof. de philosophie en CPGE au Lycée La Bruyère, Versailles
Cours de philosophie donné dans le cadre du Programme *Europe, Éducation, École*
Diffusé en visioconférence interactive le 05 avril 2018, de 10h10 à 12h00
En direct : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>
En différé : <http://www.projet-eee.eu> - <http://www.dailymotion.com/projeteee>
Programme 2017-2018 : <http://www.coin-philos.net/eee.17-18.prog.php>
Nos cours en ligne : http://www.coin-philos.net/eee.13-14.cours_philo_en_ligne.php
Contact : europe.education.ecole@gmail.com

LA RESPONSABILITÉ

*« Entre la fuite devant la responsabilité des conséquences
et l'inflation d'une responsabilité infinie,
il faut trouver la juste mesure ».*
Paul RICOEUR, *Le Juste*, Le Seuil, p. 68

La responsabilité est une notion capitale de la philosophie morale. Nous agissons, nous formons des projets, nous passons à l'acte pour les concrétiser et nos actions ont des effets sur les autres ou sur l'environnement. Il est donc logique et souhaitable d'assumer ce que nous avons fait. L'importance de la responsabilité apparaît dans plusieurs domaines de notre vie. On la rencontre même aujourd'hui sous forme de labels comme ceux de producteurs et de consommateurs responsables. Mais s'il est bien d'être responsable, l'élucidation du sens de cette idée ne va pas sans difficultés. La réflexion sur l'origine et les limites de la responsabilité aura pour but de mieux cerner la complexité de l'action humaine et du statut d'agent ou d'auteur.

Textes

« Prenons un acte volontaire, par exemple un mensonge pernicieux par lequel un homme a introduit un certain désordre dans la société, dont on recherche les raisons déterminantes, qui lui ont donné naissance, pour juger ensuite comment il peut lui être imputé avec toutes ses conséquences. Sous le premier point de vue, on pénètre le caractère empirique de cet homme jusque dans ses sources, que l'on recherche dans la mauvaise éducation, dans les mauvaises fréquentations, en partie aussi dans la méchanceté d'un naturel insensible à la honte, qu'on attribue aussi en partie à la légèreté et à l'irréflexion, sans négliger les circonstances tout à fait occasionnelles qui ont pu influencer. Dans tout cela, on procède comme on le fait, en général, dans la recherche de la série des causes déterminantes d'un effet naturel donné. Or, bien que l'on croie que l'action soit déterminée par là, on n'en blâme pas moins l'auteur, et cela, non pas à cause de son mauvais naturel, non pas à cause des circonstances qui ont influé sur lui, et non pas même à cause de sa conduite passée ; car on suppose qu'on peut laisser tout à fait de côté ce qu'a été cette conduite et regarder la série écoulée des conditions comme non avenue, et cette action comme entièrement inconditionnée par rapport à l'état antérieur, comme si l'auteur commençait absolument avec elle une série de conséquences. Ce blâme se fonde sur une loi de la raison où l'on regarde celle-ci comme une cause qui a pu et a dû déterminer autrement la conduite de l'homme, indépendamment de toutes les conditions empiriques nommées. »

KANT, *CRITIQUE DE LA RAISON PURE*, P.U.F., p. 404-405

« Jusqu'où s'étend dans l'espace et dans le temps la responsabilité de nos actes ? La question prend toute sa gravité lorsque ces effets sont tenus pour des dommages affectant d'autres humains, bref pour des nuisances. Jusqu'où s'étend la chaîne des effets dommageables de nos actes que l'on peut tenir pour encore impliqués dans le principe, le commencement, *l'initium* dont un sujet est tenu pour l'auteur ? Une réponse partielle est contenue dans l'extension des pouvoirs exercés par les humains sur d'autres humains et sur leur environnement commun. Énoncée en termes de portée, la responsabilité s'étend aussi loin que nos pouvoirs le font dans l'espace et dans le temps. Or les nuisances attachées à l'exercice de ces pouvoirs, qu'elles soient prévisibles, probables ou simplement possibles, s'étendent aussi loin que nos pouvoirs eux-mêmes. D'où la trilogie pouvoirs-nuisances-responsabilité. » [..]

« Jusqu'où peut s'étendre dans l'espace et dans le temps une responsabilité susceptible d'être assumée par des auteurs présumés identifiables de nos nuisances ? La chaîne des effets empiriques de nos actes, comme l'observait Kant, est virtuellement sans fin. Dans la doctrine classique de l'imputation la difficulté est sinon résolue, du moins virtuellement contenue dans des bornes précises, dans la mesure où on ne prenait en compte que les effets déjà échus, donc les dommages déjà énoncés. Mais quid des nuisances à venir dont certaines à l'échelle cosmique ne se révéleront que dans plusieurs siècles ? »

RICŒUR, *Le Juste*, Le seuil, coll. Esprit, p. 63-65

« Si vraiment l'existence précède l'essence, l'homme est responsable de ce qu'il est. [..] Quand nous disons que l'homme se choisit, nous entendons que chacun d'entre nous se choisit, mais par là nous voulons dire aussi qu'en se choisissant il choisit tous les hommes. En effet, il n'est pas un de nos actes qui, en créant l'homme que nous voulons être, ne crée en même temps une image de l'homme tel que nous estimons qu'il doit être. Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps la valeur de ce que nous choisissons, car nous ne pouvons jamais choisir le mal ; ce que nous choisissons, c'est toujours le bien, et rien ne peut être bon pour nous sans l'être pour tous. Si l'existence, d'autre part, précède l'essence, et que nous voulions exister en même temps que nous façonnons notre image, cette image est valable pour tous et pour notre époque tout entière. Ainsi notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pourrions le supposer car elle engage l'humanité entière. Si je choisis d'adhérer à un syndicat chrétien plutôt que d'être communiste, si, par cette adhésion, je veux indiquer que la résignation est au fond la solution qui convient à l'homme, que le royaume de l'homme n'est pas sur la terre, je n'engage pas seulement mon cas : je veux être résigné pour tous, par conséquent ma démarche a engagé l'humanité tout entière. Et si je veux, fait plus individuel, me marier, avoir des enfants, même si ce mariage dépend uniquement de ma situation, ou de ma passion, ou de mon désir, par là j'engage non seulement moi-même, mais l'humanité tout entière sur la voie de la monogamie. Ainsi, je suis responsable pour moi-même et pour tous, et je crée une certaine image de l'homme que je choisis ; en me choisissant, je choisis l'homme. »

SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Folio. p. 31-33